

Mode opératoire – ODO public Zone industrielle Induslacq

Accéder à l'outil

Depuis un ordinateur :

Taper l'adresse suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur internet :

<https://www.atmo-odo.fr/lacq>

Depuis un smartphone :

Sous Android et Iphone :

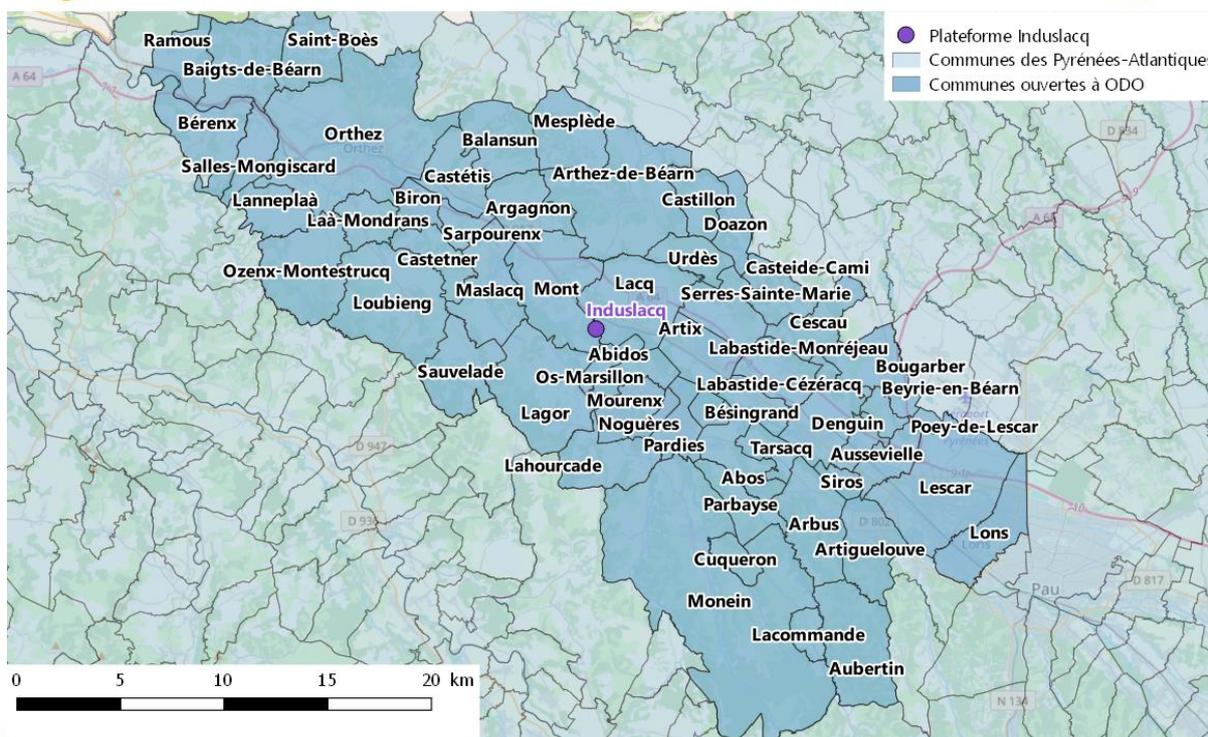
Télécharger l'application sur le Play Store ou l'Apple Store.

Attention : il est important de savoir que ODO public n'est paramétré que pour certaines communes autour du centre de la plateforme de Lacq. Aussi, en vous positionnant à Bayonne par exemple vous ne pourrez pas déclarer d'odeurs.

OBSERVATOIRE
DES
ODEURS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Périmètre de fonctionnement des outils ODO pro et ODO public

Atmo
NOUVELLE-AQUITAINE
votre parten'air



OBSERVATOIRE
DES
ODEURS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Atmo
NOUVELLE-AQUITAINE
votre parten'air

Utiliser l'outil

Une fois connecté, vous arrivez sur l'outil de déclaration des odeurs qui va vous permettre de réaliser vos signalements d'odeurs et/ou de nuisances.

1 OÙ ÊTES-VOUS ? TUTORIEL VIDÉO

Département
64 - Pyrénées-Atlantiques



Pour modifier votre localisation, vous pouvez pointer sur le lieu d'olfaction ou constat

VALIDER

Si la géolocalisation est correctement activée il n'y aura, normalement, pas d'action à faire. Si votre position n'est néanmoins pas la bonne, il suffit de taper/cliquer sur la carte à l'emplacement désiré. Il est possible de zoomer sur la carte avec les boutons prévus à cet effet.

Une fois correctement localisé, vous pouvez cliquer sur le bouton « Valider ». Un message apparaît vous demandant si votre position est exacte. Si c'est le cas, cliquez sur « OK ».

Le tutoriel vidéo qui apparaît en haut à droite ne reflète pas l'utilisation réelle qui est faite de ODO public. Seul ce mode opératoire fait foi.

PDF EXPLICATIF

EN SAVOIR PLUS

Deux boutons vous donnent accès, d'une part au mode opératoire d'ODO public et d'autre part, à la page internet dédiée à l'observatoire des odeurs d'Induslacq.

1 PROTECTION DES DONNÉES INDIVIDUELLES

Utilisation des coordonnées (cf mentions légales) *

Non, mes coordonnées ne peuvent p: v

OBSERVATOIRE
DES ODEURS
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Afin d'utiliser dans de bonnes conditions ODO public, il vous est conseillé, dans un premier temps, de lire ce mode opératoire et les mentions légales (tout en bas de la page).

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous demandons de nous indiquer si vos données personnelles peuvent être utilisées ou non. Avec votre accord, ces informations sont stockées dans une base de données interne à Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Aucune utilisation ultérieure de vos données personnelles n'est effectuée par Atmo Nouvelle-Aquitaine. Si vous n'êtes pas d'accord, il vous est possible de sélectionner "Non, mes coordonnées ne peuvent pas être transmises" et vous n'avez pas besoin de remplir le paragraphe numéro 2 sur les coordonnées.

Les données contenues dans la base de données sont visibles par un nombre d'utilisateurs restreint via la plateforme ANETO (<https://aneto.apesa.fr/auth/?lo>). Cette dernière a vocation à compiler toutes les données de mesures de polluants d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, les signalements des nez et les signalements des riverains afin d'offrir un tableau de bord rapide et complet de ces différents paramètres, ceci dans le but d'agir efficacement.

Les personnes ayant un accès (avec identifiant et mot de passe) sont composés **des industriels de la plateforme, de l'APESA, de la DREAL, de l'ARS, d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et des nez de l'observatoire des odeurs.**

Dans le cadre de leur comité "Nuisances et odeurs" et dans le but d'éditer chaque semaine un bulletin hebdomadaire (<https://www.bulletinhebdomadaireinduslacq.fr/>), les industriels utilisent et exploitent les informations de cette base de données.

2 CONTACT (NON OBLIGATOIRE)

Nom et prénom

Téléphone ou mail

La partie contact vous est utile uniquement si vous souhaitez laisser vos coordonnées afin que les différentes parties prenantes aient une meilleure connaissance des riverains faisant des signalements.

3 QUELLE ODEUR SOUHAITEZ VOUS DÉCLARER ?

| | | |
|---------------|----------------------------|--------------|
| Evocation * | Intensité/puissance * | Perception * |
| Acide/Piquant | Très forte | En continu |
| Ressenti * | Etes-vous en déplacement ? | |
| Très gênant | Non | |



Indiquez les caractéristiques de l'odeur (évoquant, intensité, perception et ressenti). Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires (*) pour une meilleure compréhension du signalement. Il vous est également demandé d'indiquer si lorsque vous avez perçue l'odeur vous étiez en déplacement ou non.

Dans le champ « Évoquant », il vous est possible de choisir « Pas d'odeur – uniquement manif. phys. » dans le cas où vous avez des manifestations physiques sans odeur associée. Dans ce cas, il faudra, dans le champ « Intensité/puissance », choisir « Uniquement manif. phys. ».

Il vous est également possible de choisir « Autre » lorsque vous n'êtes pas en capacité de décrire l'odeur perçue à l'aide d'une des évocations connues (mélanges d'odeurs, odeur non connue, etc). Dans ce cas-là, essayez de décrire au maximum l'odeur dans le champ de « Commentaires ».

Il est important, pour une meilleure analyse des signalements, de faire **un signalement par odeur perçue**. Évitez d'indiquer dans la case de commentaires « + Choux, + Brûlé » car ils ne pourront pas être traités aussi facilement que si vous aviez fait plusieurs signalements. Ainsi, par exemple, pour un mélange de daube, d'excréments et d'ail, faites 3 signalements avec 3 intensités qui peuvent être différentes. Cela enrichira grandement l'analyse qui est faite de vos signalements.

Dans le champ « Intensité/puissance », il vous est possible de choisir une intensité allant de « Très faible » à « Très fort ». Le choix « Uniquement manif. phys. » ne doit servir qu'en cas de manifestations physiques sans odeur associée.

Le champ « Perception » permet de définir si l'odeur est perçue en continu ou par bouffées.

Le champ « Ressenti » permet de décrire votre gêne. Elle dépend essentiellement de la personnalité de chacun, de sa sensibilité et de son histoire personnelle. Elle peut être opposée au champ « Intensité ». Ainsi, pour la personne A qui passe de temps à autre devant une biscuiterie, l'intensité déclarée pourra être très forte car c'est une odeur puissante mais le ressenti déclaré pourra être « Non gênant » car c'est une odeur agréable pour cette personne qui ne fait que passer.

Pour la personne B qui vit à côté de la biscuiterie, l'intensité déclarée pourra être la même, à savoir très forte mais par contre le ressenti déclaré pourra être « Très gênant » car cette odeur est en permanence à l'intérieur de sa maison et en est devenue, avec le temps, extrêmement désagréable et gênante. Le ressenti est une caractéristique subjective mais qui apporte une information essentielle sur la gêne ressentie.

4 LOCALISATION SIGNALEMENT

Adresse précise du signalement *

Adresse précise du signalement

Dans le champ « Adresse précise du signalement », obligatoire également, indiquez le lieu précis du signalement afin qu'il puisse être correctement analysé. Pour cela, merci d'indiquer de manière relativement succincte le lieu de l'olfaction. Par ex : 3 rue de l'industrie à Lacq ou au niveau de l'immeuble x à Lagor.



Aucune utilisation ultérieure de cette information n'est réalisée par Atmo Nouvelle-Aquitaine. Elle sert uniquement à positionner le plus fidèlement possible les signalements afin de les interpréter de la meilleure manière possible. Seul ce renseignement doit être indiqué à cet endroit.

Si d'autres commentaires doivent être renseignés sur l'odeur, les indiquer dans la case « Commentaires » à la fin du formulaire.

5 MANIFESTATIONS PHYSIQUES (NUISANCES) ?

Avez-vous des manifestations physiques ?

Non

Si vous ressentez des manifestations physiques (nuisances), choisissez « Oui » dans le menu déroulant, sinon laissez « Non ».

6 DESCRIPTION DES MANIFESTATIONS PHYSIQUES

Manifestation 1 Rien

Manifestation 2 Rien

Manifestation 3 Rien

Manifestation 4 Rien

Vous pouvez décrire jusqu'à quatre manifestations physiques simultanément selon une liste définie par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Si vous en avez moins, laissez « Rien » dans les autres menus déroulants.

Voici la liste des manifestations physiques possibles :

- Rien
- Picotement de la gorge
- Picotement de la langue
- Démangeaison nasale
- Irritation des yeux (rougeurs, larmoiements, démangeaisons, etc)
- Irritation de la peau (rougeurs, démangeaisons, etc)
- Irritation des voies respiratoires (toux, éternuements, nez bouché, etc)
- Gêne respiratoire (essoufflement, crise d'asthme, etc)
- Saignement de nez
- Oreilles douloureuses
- Maux de tête
- Étourdissements, vertiges
- Douleurs abdominales
- Nausées
- Vomissements

En cas de gênes importantes ou d'odeurs inhabituelles, n'hésitez pas à contacter la salle de coordination de SOBEGI au 05.59.92.21.02 si vous souhaitez que votre signalement soit pris en charge.



7 QUAND AVEZ-VOUS PERÇU L'ODEUR ?

Précisez la date et l'heure

Commentaires (facultatif)
Une information supplémentaire à préciser, une donnée non répertoriée à transmettre,...

J'autorise le traitement de mes données personnelles en vue de déclarer une odeur. Ces données ne seront pas utilisées en vue de démarchage commercial, mais dans un but purement déclaratif. *

Il est possible de modifier la date et l'heure du signalement afin, par exemple, de renseigner un signalement *a posteriori*. Pour une meilleure analyse des signalements notamment dans les bulletins hebdomadaires et mensuels, essayez de ne pas renseigner des signalements plusieurs jours après.

Enfin, dans le champ de commentaires, facultatif, vous pouvez indiquer tout ce qui vous paraît pertinent en plus des éléments potentiellement indiqués ci-dessus. Vous pouvez enfin valider votre formulaire.

Supprimer/gérer ses données personnelles

Dans le cadre de son activité non commerciale sur les observatoires des odeurs, Atmo Nouvelle-Aquitaine est amené à recueillir des informations vous concernant. Conformément au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) adopté par le Parlement européen et entré en vigueur le 25 mai 2018, ces informations peuvent être supprimées sur simple demande auprès d'Atmo Nouvelle-Aquitaine (cf. Contacts utiles).

Contacts utiles

Pour tout complément d'information sur l'observatoire des odeurs ou l'utilisation de ODO public, vous pouvez contacter Sarah Le Bail, Atmo Nouvelle-Aquitaine, au 09 71 04 63 09 ou à l'adresse mail slebail@atmo-na.org.

Sinon vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse odeurs@atmo-na.org en cas d'absence

